

FICHES THÉMATIQUES

Résultats et financement de l'industrie

6.A Les résultats comptables de l'industrie en 2005

La reprise s'essouffle mais l'investissement rebondit

En 2005, la reprise de l'activité s'essouffle. Le chiffre d'affaires des entreprises de l'industrie manufacturière* s'accroît de 2,5 % (+ 3,9 % en 2004). En volume, la croissance des ventes n'est que de 0,7 % (après + 2,7 %). Le ralentissement de la croissance des exportations est du même ordre (+ 3 % en 2005, après + 5,4 % en 2004).

Le repli du secteur automobile pèse sur la croissance de l'industrie et sur celle des exportations

Contribuant à plus du sixième du chiffre d'affaires de l'industrie manufacturière, le secteur automobile est particulièrement touché. Son activité recule de 1,3 % en 2005, après une progression de 5,1 % en 2004. Représentant près de la moitié du chiffre d'affaires, les exportations suivent une évolution similaire et baissent de 2 % en 2005 (+ 6,5 % en 2004).

Dans les biens intermédiaires, la reprise de 2004 se modère en 2005, notamment en volume. Certains secteurs comme la chimie, les produits minéraux ou la transformation des métaux ne doivent la croissance de leur ventes qu'à celle des prix. De même, la hausse des exportations est essentiellement due à celle des prix. Concurrencée par la Chine, l'industrie textile perd progressivement ses débouchés au Maghreb. Seul le haut de gamme, le non tissé et le textile technique résistent. Les exportations de produits électriques et électroniques reculent de 0,8 % en 2005, après une hausse de 8 % en 2004.

La progression continue de l'activité dans les biens d'équipement est dynamisée par la forte croissance de la construction aéronautique (+ 6,8 %) et par celle des équipements mécaniques (+ 5,7 %), qui bénéficient d'une forte progression de leurs ventes à l'étranger.

La croissance se poursuit dans les biens de consommation

La hausse des ventes dans les biens de consommation se poursuit en 2005 (+ 2,6 %, après + 2,3 % en 2004). L'industrie pharmaceutique continue d'accroître son activité en dépit du développement des génériques, la demande étant toujours soutenue. L'habillement repart à la hausse grâce à l'industrie du luxe et aux donneurs d'ordres.

Les TIC baissent de nouveau

Après l'éclatement de la bulle Internet, l'activité des secteurs des technologies de l'information et de la communication (TIC) s'était fortement contractée. Après avoir renoué avec la croissance en 2004 (+ 2,5 %), les ventes rechutent en 2005 (- 0,8 %). L'activité industrielle dans le secteur des TIC ne cesse de décliner : 5,9 % du chiffre d'affaires en 2005, contre 10,2 % en 2002. Si les exportations se redressent légèrement en 2005 (+ 0,8 %), les investissements s'effondrent (- 22 % en valeur).

L'investissement reprend

Pour la première fois depuis cinq ans, l'investissement des entreprises de l'industrie manufacturière se redresse (+ 3,1 %), infléchissant le mouvement de contraction qui minait les capacités de production industrielles (fiche 2A).

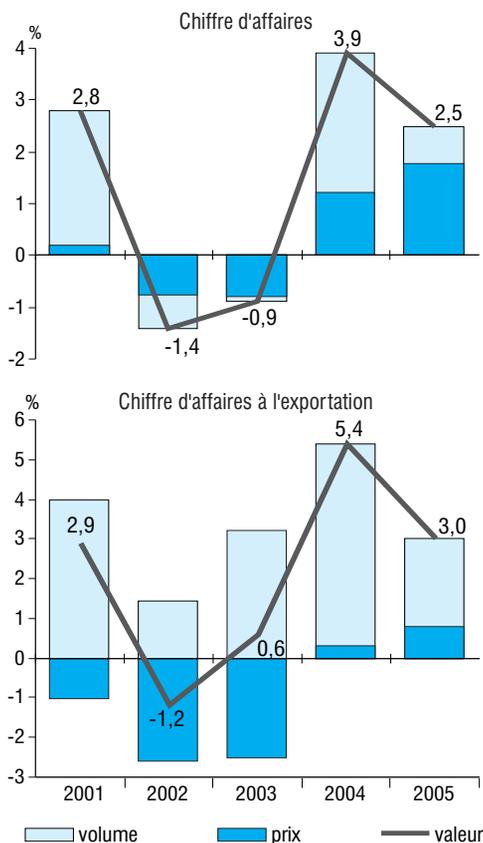
Consolidation du taux de la profitabilité et légère hausse du taux de marge

Après s'être nettement redressée en 2004, la profitabilité se consolide en 2005, à l'exception du secteur de l'automobile où elle se contracte nettement. Légère dans les biens de consommation et d'équipement, l'amélioration est plus franche dans les biens intermédiaires. D'après les premières estimations, le taux de marge de l'industrie semble en légère hausse en 2005 ; celui des PMI augmente de façon significative (+ 1 point). ■

Pour en savoir plus

- * Voir « Définitions » en annexe.
- Kremp E. et Montagnier P. : « L'industrie manufacturière en 2005 - Les investissements redémarrent mais l'automobile reste en panne », *Le 4 Pages*, n° 220, juillet 2006.
- <http://www.industrie.gouv.fr/biblioth/docu/4pages/pdf/4p220.pdf>
- Résultats de l'EAE 2004.
- http://www.industrie.gouv.fr/observat/chiffres/so_pano.htm

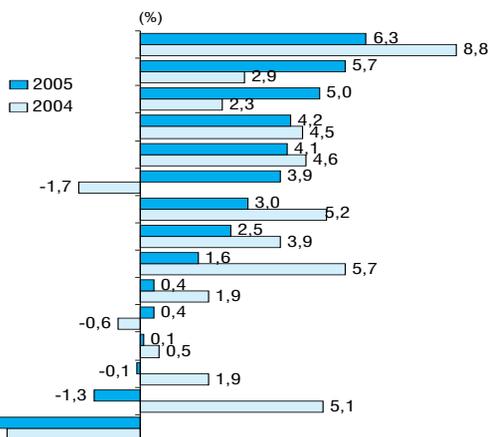
1 - Évolution et partage volume-prix



Sources : Sessi - EAE, Insee.

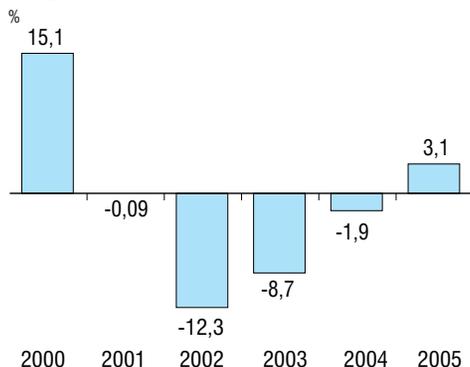
2 - Évolution du chiffre d'affaires

Métallurgie et transform. métaux (10,2 %)
Indus. des équip. mécaniques (9,7 %)
Constr. navale, aéronaut. et ferroviaire (4,8 %)
Pharmacie, parfumerie, entretien (10,3 %)
Chimie, caoutchouc, plastiques (13,7 %)
Habillement, cuir (2,3 %)
Indus. produits minéraux (4,5 %)
Industrie manufacturière (100 %)
Composants électr. et électron. (5,6 %)
Indus. équip. du foyer (4,5 %)
Édition, imprim., reprodu. (4,3 %)
Indus. bois et papier (4,2 %)
Indus. équip. électr. et électron. (6,0 %)
Industrie automobile (18,1 %)
Textile (1,8 %)



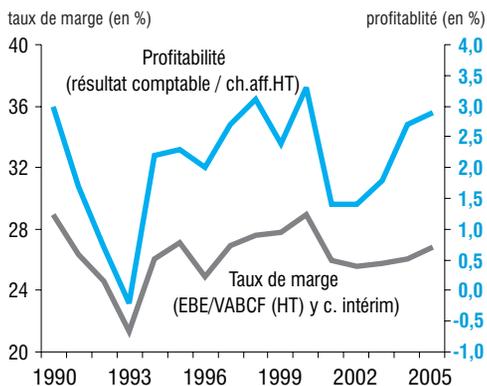
Note : entre () le poids dans le chiffre d'affaires de l'industrie manufacturière (hors IAA)
 Source : Sessi - Enquête annuelle d'entreprise*.

3 - Évolution de l'investissement



Source : Sessi - Enquête annuelle d'entreprise.

4 - Taux de marge et profitabilité* depuis 1990



Champ : entreprises de 20 salariés et plus de l'industrie manufacturière non agroalimentaire.

Source : Sessi - Enquête annuelle d'entreprise*.

6.B Le risque des entreprises selon le score et la cotation

En 2004, la vulnérabilité des entreprises industrielles paraît s'être amoindrie,...

La Banque de France mesure le degré de vulnérabilité d'une entreprise par la méthode des scores*. Les entreprises de l'industrie sont réparties en 10 classes de risque. Les variations de cette répartition des entreprises fournissent un éclairage sur l'évolution du risque de défaillance (figure 1) :

- de 1998 à 2003, le pourcentage d'entreprises classées dans la zone favorable a progressé régulièrement, puis s'est stabilisé autour de 71 % à partir de 2001. Dans le même temps, la proportion des entreprises en zone neutre s'est réduite de 14,7 % en 1998 à 11,7 % en 2003.

- Le poids des entreprises les plus vulnérables a diminué jusqu'en 2001, pour atteindre 15,9 %. Cette évolution s'est inversée en 2002, avec la progression des entreprises très risquées, de 4,7 % en 2001 à 5,7 % en 2002. En 2003, alors que la part des entreprises « très risquées » se stabilisait, celle des entreprises « risquées » a continué de croître, passant de 11,2 % à 11,9 %.

L'année 2004 a bénéficié d'une embellie avec un recul assez prononcé de la proportion des entreprises risquées et très risquées (- 1,7 point au total) et, dans une moindre mesure, de la part des entreprises dites neutres. Ainsi, le poids des classes aux scores les plus favorables a gagné 1,7 point.

... évolution confirmée par le recul du nombre de défaillances de 2003 à 2005

Le nombre de défaillances d'entreprises industrielles confirme le diagnostic précédent (figure 2). Leur diminution régulière depuis 1993 s'était interrompue en 2002. L'augmentation des défaillances de 10,7 % en 2002 puis de 5,5 % en 2003 illustre les difficultés rencontrées à cette époque par certaines entreprises de l'industrie manufacturière. L'amélioration progressive de l'environnement économique à partir de 2004,

malgré des facteurs d'incertitude liés notamment au renchérissement du coût des matières premières, a permis une baisse du nombre des défaillances industrielles, qui a retrouvé, fin 2005, un niveau proche de celui atteint en 2000.

En 2005, les entreprises industrielles montrent ainsi une capacité à honorer leurs engagements financiers consolidée

La cotation* traduit l'appréciation de la Banque de France sur la capacité d'une entreprise à honorer ses engagements financiers. Cette cotation a évolué pour s'adapter au changement de règles internationales sur le calcul des ratios de solvabilité bancaire. La mise en place en 2004 de la nouvelle échelle de cotation reflète de façon plus précise, avec 11 positions possibles, la situation financière des entreprises analysées sur la base de leurs documents financiers. Cette nouvelle échelle de cotation a été appliquée rétrospectivement jusqu'en 1999.

Sur la période 2001-2004, on constate une réduction progressive de la part des entreprises les mieux cotées en raison de l'application de critères plus sélectifs. Une évolution inverse a été constatée pour les cotes 4 et 4+, et à un degré moindre pour les cotes 5. Le mouvement de correction s'est toutefois achevé en 2004. L'ensemble des cotes 3 et 4, qui regroupe les entreprises dont la situation est favorable, même si les entités cotées 4 présentent quelques éléments de fragilité, s'est renforcé en 2005 (+ 1,1 point). La proportion des entreprises plus fragiles cotées 5 a, au contraire, régressé de 0,7 point. Enfin, la part des cotes les plus défavorables (6 à 9) a également diminué de 0,4 point.

Ces évolutions attestent ainsi de la consolidation de la situation financière des entreprises mise en valeur en 2004 par le score Banque de France. ■

Pour en savoir plus

- * Voir « Définitions » en annexe.
- « Les scores de la Banque de France : méthodes, résultats, applications », étude de la Banque de France, décembre 2003 (Commande : http://www.banque-france.fr/fr/publications/catalogue/dom_2i.htm).
- Bardos M. « Les scores de la Banque de France : leur développement, leurs applications, leur maintenance », *Bulletin de la banque de France*, n°144, décembre 2005 (http://www.banque-france.fr/fr/publications/telechar/bulletin/etu144_6.pdf)

1 - Répartition selon le score dans les classes de risque - Industrie manufacturière

en % des entreprises

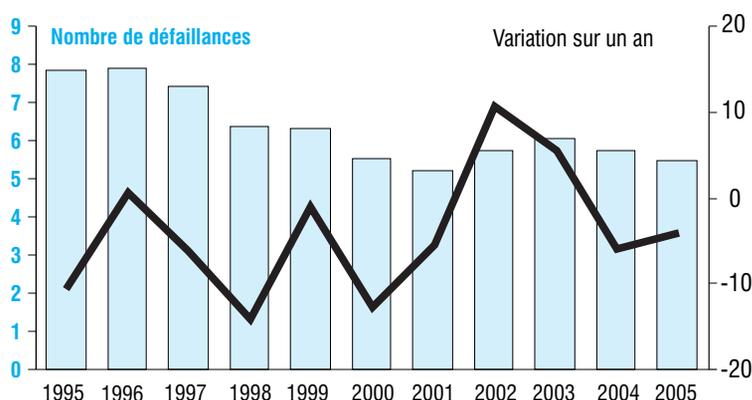
	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Très risquée (1+2)	5,3	5,1	4,7	4,7	5,7	5,7	5,1
Risquée (3+4)	13,4	12,1	11,3	11,2	11,2	11,9	10,8
Total risquée	18,7	17,2	16,0	15,9	16,9	17,6	15,9
Neutre (5+6)	14,7	14,2	13,8	12,8	12,2	11,7	11,2
Favorable (7+8)	39,4	40,1	40,7	40,2	38,9	38,3	38,8
Très favorable (9+10)	27,2	28,5	29,5	31,1	32,0	32,4	34,1
Total favorable	66,6	68,6	70,2	71,3	70,9	70,7	72,9
Total	100,0						

Note : les classes sont ici regroupées deux par deux pour faciliter la lecture synthétique des résultats.

Source : Banque de France - Observatoire des entreprises.

2 - Nombre de défaillances dans l'industrie manufacturière

milliers d'entreprises et % de variation annuelle



Note : on recense ici les procédures judiciaires ouvertes, à la date de jugement, y compris les affaires personnelles.

Source : Banque de France - Observatoire des entreprises.

3 - Répartition des entreprises de l'industrie manufacturière selon la cotation

en % des entreprises

	déc. 2001	déc. 2002	déc. 2003	déc. 2004	déc. 2005
3+ + excellente	7,6	7,5	7,8	6,3	6,2
3+ très forte	14,3	14,3	14,9	12,9	12,3
3 forte	15,4	12,8	12,1	13,6	13,6
Total 3	37,3	34,6	34,8	32,8	32,1
4+ assez forte	21,8	24,1	22,8	21,9	23,3
4 acceptable	12,4	12,4	13,2	14,6	15,0
Total 4	34,2	36,5	36,0	36,5	38,3
5+ assez faible	14,7	14,9	14,7	12,7	12,8
5 faible	8,7	9,6	10,5	13,2	12,4
Total 5	23,4	24,5	25,2	25,9	25,2
6 très faible	4,1	3,7	3,2	4,0	3,8
8 menacée	0,7	0,5	0,5	0,5	0,4
9 compromise	0,3	0,2	0,3	0,3	0,2
Total 6 à 9	5,1	4,4	4,0	4,8	4,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Banque de France - Observatoire des entreprises.

6.C Les crédits à l'industrie

Le coût du crédit s'est stabilisé à un faible niveau en 2005, avant d'amorcer une légère reprise début 2006

Entre janvier 2005 et mars 2006, les taux moyens des prêts aux entreprises ont diminué modérément, enregistrant des évolutions disparates selon les types de concours.

En 2005, le taux moyen des découverts a diminué de 57 points de base. Le taux moyen des crédits à moyen et long terme s'est inscrit également en repli de 43 points de base. Le taux des autres crédits à court terme a enregistré une baisse limitée de 6 points de base, celui de l'escompte restant stable.

Un léger mouvement de hausse semble s'esquisser depuis le début de l'année 2006. Ce resserrement reste ténu, comme le confirme l'enquête de la Banque de France auprès des établissements de crédit sur les conditions d'octroi des prêts aux entreprises. La dernière enquête met en effet en évidence, contrairement à ce qui avait été anticipé à la fin de 2005, un léger assouplissement des conditions d'octroi au premier trimestre 2006, dans un contexte de demande de crédits stable, voire en légère hausse.

Encours de crédits à l'industrie : une reprise modérée en 2005

Déclarés par les établissements de crédit, les encours des entreprises industrielles résidentes de plus de 76 000 euros ont progressé jusqu'en juin 2001 (à 69,3 milliards d'euros), avant de se contracter jusqu'en septembre 2004 (à 54,8 milliards d'euros). Un mouvement de reprise s'est amorcé au cours des mois suivants. Les encours atteignaient 58 milliards d'euros en décembre 2005.

Le total des encours de crédit déclarés pour les PME est sensiblement plus élevé que celui des grandes entreprises (celles qui dépassent 50 millions d'euros de chiffre d'affaires). La baisse des encours de la mi-2001 à la mi-2004

a été moins prononcée dans les PME que dans les grandes entreprises. Depuis la fin de 2004, en revanche, la croissance des encours de crédits déclarés est plus forte dans les grandes entreprises, même si les volumes sont moindres.

Structure des engagements bancaires

La part des crédits à court terme a diminué régulièrement de décembre 1997, où ils représentaient près de 51,9 % des engagements bancaires, jusqu'en septembre 2004 (43,9 % des crédits octroyés). Leur croissance a repris à un rythme qui demeure toutefois modéré ; leur part a atteint 47,1 % en décembre 2005. Quant à la proportion des crédits à moyen et long terme, elle a augmenté de 32,2 % à la fin de 1997 jusqu'à 39,1 % en septembre 2004. Une légère baisse de cette part est ensuite intervenue (37,2 % en décembre 2005). La part des financements par crédit-bail* est restée stable autour de 15 % ou 16 %. ■

Centralisation des crédits bancaires

Elle a pour objet la prévention du risque de surendettement des entreprises. Elle apporte aux banques et aux autorités monétaires une information mensuelle qui leur permet un suivi rapproché.

En fin de mois, chaque guichet des établissements de crédit résidents établit une déclaration individuelle pour chacune des entreprises dont l'encours de crédits atteint un seuil périodiquement révisé en concertation avec la profession bancaire : de 76 000 euros jusqu'en décembre 2005, ce seuil a été abaissé à 25 000 euros début 2006.

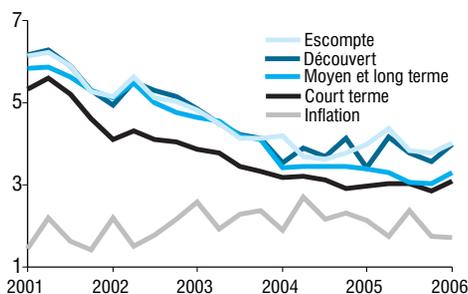
La déclaration comporte une décomposition des différentes catégories de concours utilisés ou disponibles.

Pour en savoir plus

- * Voir « Définitions » en annexe.
- Note d'information générale : <http://www.banque-france.fr/fr/publications/telechar/catalogue/note115.pdf>
- Derniers résultats disponibles : http://www.banque-france.fr/fr/stat_conjoncture/telechar/publi/131.pdf
- **Enquête auprès des établissements de crédit** sur les conditions d'octroi de prêts aux entreprises : http://www.banque-france.fr/fr/stat_conjoncture/telechar/stat_mone/enquete3.pdf

1 - Coût du crédit aux entreprises et taux d'inflation

taux en %



Source : Banque de France - Observatoire des entreprises.

2 - Évolution de l'encours global des crédits à l'industrie

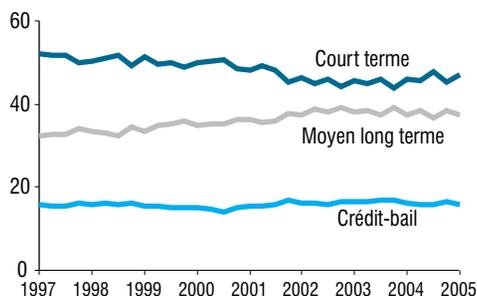
	%			
	Décembre 2004/2003	Juin 2005/2004	Décembre 2005/2004	Février 2006/2005
PMI	-3,1	0,0	0,4	-0,8
Grandes entreprises	0,8	6,7	2,9	7,0
Total	-1,5	2,9	1,5	2,6

Note : les taux d'évolution en glissement annuel sont calculés à seuil identique pour les deux périodes.

Source : Banque de France - Service central des risques.

3 - Encours des crédits à l'industrie déclarés par les établissements de crédits à la Centrale des risques

en milliards d'euros

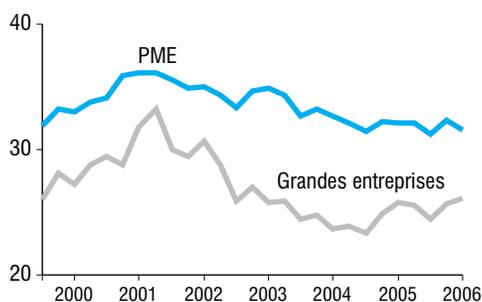


Champ : entreprises industrielles résidentes.

Source : Banque de France - Centrale des risques.

4 - Structure des engagements bancaires de l'industrie (entreprises résidentes) déclarés à la Centrale des risques

en %



Champ : entreprises industrielles résidentes.

Source : Banque de France - Centrale des risques.